



Projet AMIS – Accompagnement, Mobilité, Insertion & Sensibilisation

Objet :

Recrutement d'une entité pour la réalisation de l'étude de base (Baseline) et du plan SERA du projet AMIS

Date limite de remise des offres techniques et financières :

Vendredi 16 juin 2025 à 17h00 GMT à l'adresse : marches.camgui marches.camgui@expertisefrance.fr avec la mention : Recrutement d'une entité pour la réalisation de l'étude de base (Baseline) et du plan SERA du projet AMIS

Lieu de réalisation : Conakry, Kindia, Forécariah, Boké, Koundara, Mamou, Labé, Kankan, Siguiri – Guinée

Projet mis en œuvre conjointement par Enabel (Lead) et Expertise France en étroite collaboration avec la DGGE, sur le financement de l'Union européenne et du Ministère Français de l'Europe et des Affaires Etrangères.

1. Contexte général

La Guinée, historiquement marquée par la mobilité humaine héritée des pratiques anciennes de ses communautés d'éleveurs et de commerçants, est aujourd'hui un pays d'émigration, avec une évolution notable des chiffres et pratiques. La migration guinéenne a longtemps été influencée par des raisons professionnelles, politiques et culturelles, mais ces dernières années, elle est devenue principalement économique, surtout parmi les jeunes. La majorité migre vers l'Afrique de l'Ouest, dans le cadre de la CEDEAO, mais certains visent l'Europe ou l'Amérique. En effet, tandis que l'Afrique restait la principale destination jusqu'aux années 90, l'Europe a émergé comme une destination importante dès les années 2000. Depuis cette période, le phénomène de la migration irrégulière vers l'Europe demeure une préoccupation qui nécessite une coopération entre les pays d'origine, de transit et de destination ainsi que les partenaires nationaux et internationaux. La population guinéenne à l'étranger est passée de 350 000 au début des années 1990 à plus de 6 millions en 2024¹.

Comme souligné ci-dessus, les motivations de cette migration sont principalement économiques mais aussi académiques (avec 8 % des étudiants guinéens partant à l'étranger). Qui parle de migration irrégulière, parle aussi de retours qui prennent plusieurs formes en fonction des pays et des acteurs en présence. Si la plupart des retours sont spontanés, souvent pour des raisons de santé, personnelles, familiales ou professionnelles, il est à noter aussi des opérations de rapatriement suscitées par les pays d'accueil, de transit et/ou d'origine. Ainsi, le Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Guinéens établis à l'Etranger (MAEIAGE), chargé de la coordination de la gouvernance migratoire en République

¹ Selon les données des services de la Direction Générale des Guinéens établis à l'Etranger (DGGE).

de Guinée, à travers la Direction générale des Guinéens établis à l’Etranger (DGGE) avec l’appui des partenaires, a depuis septembre 2021, facilité le retour de près de 28.000 migrants guinéens dont la grande majorité d’entre eux étaient en situation difficile en Algérie, au Maroc, au Niger, en Tunisie, en Libye, en Egypte, en Mauritanie et dans des pays européens. Cependant, malgré les interventions des partenaires techniques et financiers, les mouvements de retour, l’assistance post-retour et la lutte contre la migration irrégulière, le trafic des migrants et la Traite des Etres Humains (TEH) enregistrent des résultats somme toute mitigés au regard de l’ampleur du phénomène et des défis connexes.

Pour répondre à ces différents enjeux, la Guinée a développé la Politique nationale de Migration de la Guinée (PMG) dans le but d’assurer une gouvernance de la migration telle que promue par le Pacte Mondial (PMM) pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Adoptée en septembre 2021, celle-ci est pilotée par le MAEIAGE, à travers la DGGE qui coordonne les acteurs et les interventions. C’est dans ce contexte et pour appuyer la mise en œuvre de la PMG, que le projet AMIS (Accompagnement, Mobilité, Insertion & Sensibilisation) a été élaboré sur la dynamique de l’initiative "Réintégrer – Gestion des migrations en Guinée", financée par l’Union européenne, qui vise à améliorer la gestion de la migration, à travers la coordination des services en charge, la diffusion de l’information, la sensibilisation pour le changement de comportement et la réintégration durable et inclusive des personnes migrantes de retour en Guinée. « AMIS » est conjointement mis en œuvre par Enabel et Expertise France en étroite collaboration avec la DGGE.

Le Bureau Pays d’Expertise France Guinée est en charge des deux produits suivants du projet:

- P2 : les capacités de gestion de la migration par la DGGE et autres acteurs centraux et locaux, dont la société civile, sont renforcées.
- P4 : la prévention et la sensibilisation sur les risques de la migration irrégulière, le trafic des migrants et la traite des êtres humains, avec une priorité particulière envers les jeunes, les femmes et les personnes vivant avec un handicap, est améliorée.

2. Objectifs de l’étude de base

L’étude de base a pour objectif principal de fournir un état des lieux initial rigoureux et structuré des **valeurs de référence et des valeurs cibles en lien avec les indicateurs des produits 2 et 4 du projet AMIS mis en œuvre par Expertise France (EF)**. Elle visera à garantir la cohérence d’ensemble avec les dispositifs du cadre logique ainsi qu’avec la politique de suivi-évaluation, redevabilité et apprentissage d’Expertise France.

Elle constituera une base de référence pour mesurer l’évolution des performances des **composantes relevant d’EF** tout au long de la mise en œuvre du projet.

Plus spécifiquement, l’étude vise à :

- **Recueillir et analyser les données de référence quantitatives et qualitatives** relatives aux connaissances, attitudes et pratiques des communautés vis-à-vis de la migration, aux dispositifs juridiques et réglementaires, aux institutions et acteurs en

présence, ainsi qu'aux mécanismes de coordination et de concertation liés à la mise en œuvre de la Politique Migratoire Guinéenne (PMG) ;

- **Établir les valeurs cibles des indicateurs spécifiques aux produits EF**, conformément au cadre logique ;
- Fournir des éléments objectifs et partagés d'analyse du **cadre logique et de la théorie du changement**, et proposer, au besoin, des reformulations adaptées aux réalités de terrain (indicateurs de performance, hypothèses, effets attendus, etc.) ;
- **Collecter des données factuelles** sur les migrants, la migration irrégulière et la traite des êtres humains (trafic des migrants, traite des personnes, pratiques assimilées), avec une attention particulière portée aux jeunes, aux femmes et aux personnes vivant avec un handicap ;
- Identifier les **besoins spécifiques des parties prenantes** (capacités techniques, structuration des acteurs impliqués dans la gestion migratoire et la sensibilisation) afin d'orienter les actions opérationnelles des produits EF ;
- Documenter les **défis et bonnes pratiques** en matière de coordination interinstitutionnelle, de communication, de mobilisation communautaire et d'offre de services dans les zones d'intervention d'EF ;
- Proposer un **Plan de suivi-évaluation, redevabilité et apprentissage**, accompagné de canevas/outils de collecte de données adaptés aux exigences d'EF pour le suivi des indicateurs du cadre logique ;
- Formuler des **recommandations concrètes** pour améliorer la gouvernance des migrations, la territorialisation de la PMG et la prévention de la migration irrégulière, y compris les actions de lutte contre la traite des êtres humains (TEH) dans les zones d'intervention d'EF.

En complément des objectifs ci-dessus, l'étude de base visera également à **documenter de manière approfondie les dynamiques et pratiques en lien avec la traite des êtres humains (TEH)**, notamment le trafic des migrants, la traite des personnes et les pratiques assimilées. Elle accordera une attention particulière à la **collecte de données désagrégées par sexe, âge et handicap**, afin de renforcer l'analyse des **vulnérabilités spécifiques** des groupes cibles (jeunes, femmes, personnes en situation de handicap) face aux risques liés à la migration irrégulière et à la traite.

3. Résultats attendus

Les résultats de l'étude devront être présentés sous forme des livrables suivants :

- Rapport méthodologique validé : Un document détaillant la méthodologie adoptée pour l'étude, comprenant les outils utilisés et la justification des choix méthodologiques.
- Outils de collecte validés : Les outils de collecte de données (questionnaires, guides d'entretien, etc.) devront être testés sur le terrain, validés par les parties prenantes et ajustés si nécessaire avant la collecte principale.
- Base de données complète : Une base de données structurée, nettoyée et correctement documentée, comprenant toutes les informations recueillies au cours de l'étude. Cette base sera également accompagnée d'une documentation décrivant la méthodologie de collecte des données et les éventuelles limitations.
- Rapport final de l'étude de base : Un rapport détaillant les résultats de l'étude, avec des analyses des données, des conclusions, ainsi que des recommandations spécifiques pour les actions à mener dans le cadre du projet AMIS.

- Présentation PowerPoint : Une présentation synthétique des résultats de l'étude, qui sera présentée à l'équipe projet, résumant les principaux enseignements et recommandations issues de l'étude.

4. Portée géographique et thématique

L'étude de base sera conduite dans les zones d'intervention du projet à savoir : Conakry, Kindia, Forécariah, Boké, Koundara, Mamou, Labé, Kankan et Siguiiri. Ces localités ont été sélectionnées en raison des routes et flux migratoires (notamment les retours).

Sur le plan thématique, l'étude couvrira notamment :

- Les cadres juridiques, réglementaires et institutionnels de la gouvernance des migrations y compris la prévention de la migration irrégulière et la lutte contre la TEH;
- La territorialisation de la mise en œuvre de la PMG (structuration, mission et fonctionnement des BAOS) ;
- L'identification des acteurs et l'établissement de leurs besoins en termes de renforcement de capacités et de structuration des services offerts aux migrants de retour et aux victimes de traite ;
- Les opportunités locales pour les jeunes et femmes en termes d'alternatives à la migration irrégulière ;
- La prévention de la migration irrégulière et la lutte contre la traite des êtres humains en lien avec les cibles prioritaires du projet (jeunes, femmes, personnes vivant avec un handicap).

Cette étude servira de référence pour la mise en œuvre des actions spécifiques du projet AMIS dans le cadre des produits 2 et 4, mis en œuvre par Expertise France. Elle visera à fournir des données qualitatives et quantitatives permettant de guider les activités de terrain, la capitalisation des pratiques et les stratégies de visibilité et de renforcement institutionnel.

2.1 Taille de l'Échantillon et Stratégie d'Échantillonnage

La taille de l'échantillon sera déterminée en fonction des objectifs spécifiques de l'étude, des indicateurs à mesurer, et des contraintes logistiques et financières. Elle devra permettre d'obtenir des résultats statistiquement significatifs, avec une marge d'erreur acceptable de 5% et un niveau de confiance élevé (95%).

a. Méthodologie d'Échantillonnage :

- **Approche Quantitative** : Utilisation d'une méthode d'échantillonnage probabiliste (par exemple, échantillonnage aléatoire stratifié) pour garantir une représentativité des résultats, en tenant compte des groupes cibles que sont les migrants de retour et les potentiels migrants, plus particulièrement des jeunes, des femmes et des personnes vivant avec un handicap.
- **Approche Qualitative** : Sélection raisonnée des participants pour les groupes de discussion et les entretiens individuels, en s'assurant de capturer une diversité de perspectives et d'expériences.

b. Calcul de la Taille de l'Échantillon :

La taille de l'échantillon pour les enquêtes quantitatives sera calculée en tenant compte des critères suivants :

- La population totale des zones d'intervention (Conakry, Kindia, Forécariah, Boké, Koundara, Mamou, Labé, Kankan et Siguiré).
- Les proportions cibles de chaque groupe (ex. jeunes, femmes, personnes en situation de handicap).
- Les indicateurs clés à mesurer, tels que le niveau de connaissance sur les dispositifs de réintégration, les perceptions sur la migration irrégulière, et les besoins en renforcement des capacités des acteurs locaux.

c. Ajustements en Fonction des Données Disponibles :

Dans le cas où des données démographiques précises ne sont pas disponibles, une enquête exploratoire rapide pourra être menée pour ajuster la taille de l'échantillon en conséquence.

d. Gestion des Non-Réponses :

Un taux de non-réponse de 10-20% sera anticipé pour garantir que la taille effective de l'échantillon reste statistiquement valable.

Cette étude servira de socle pour mesurer les progrès réalisés au cours de la mise en œuvre des produits 2 et 4 tout en intégrant une approche globale cohérente.

5. Méthodologie

L'étude de base adoptera une **approche mixte**, combinant des méthodes **quantitatives et qualitatives** pour une évaluation complète de la situation de départ. Elle se déroulera en **cinq grandes étapes**, chacune assortie de livrables précis.

Étape 1 : Lancement et cadrage

- **Réunion de lancement** avec le commanditaire (Expertise France), les partenaires techniques (ministères concernés, DGGE, CNLTPPA) pour valider les objectifs et les attentes de l'étude.
- **Analyse documentaire** (revue bibliographique) des textes juridiques, politiques migratoires, rapports existants, etc.
- **Entretiens exploratoires** avec les principales parties prenantes.
- **Livrable** : *Note de cadrage* validée incluant les objectifs spécifiques, les zones d'intervention, la méthodologie détaillée, le calendrier et les responsabilités.

Étape 2 : Préparation des outils et planification de la collecte

- Élaboration des **questionnaires, guides d'entretien** et de **discussion de groupes**.
- **Définition de l'échantillonnage** et des critères de sélection des répondants.
- **Planification logistique** (planning des visites, mobilisation des équipes, etc.).
- Intégration d'**outils numériques de collecte** (ex. KoboCollect).
- **Livrables** : outils de collecte validés, plan de déploiement, programmes des ateliers et focus groupes.

Étape 3 : Collecte des données sur le terrain

- Mise en œuvre des **enquêtes quantitatives** auprès des bénéficiaires directs et indirects (ménages, quartiers, marchés, etc.).
- Organisation de **groupes de discussion** (focus groups) avec les communautés ciblées.
- **Entretiens individuels** avec les autorités locales, ONG, partenaires institutionnels.
- **Livrables** : premières analyses de terrain, constats préliminaires.

Étape 4 : Analyse des données et rédaction du rapport provisoire

- Traitement et **analyse désagrégée** des données (par sexe, âge, vulnérabilité, etc.).
- Rédaction du **rapport provisoire** incluant les constats, enjeux, défis et recommandations.
- **Présentation** du rapport provisoire au commanditaire pour retour de commentaires.
- **Livrable** : rapport provisoire + présentation de restitution intermédiaire.

Étape 5 : Rapport final et restitution

- Intégration des commentaires dans le **rapport final**.
- Rédaction d'une **note de synthèse**.
- Organisation d'une **restitution finale** (élargie ou ciblée selon les besoins).
- **Livrables** : rapport final validé, note de synthèse, présentation de restitution.

6. Durée de la mission

La mission s'étendra sur une période de 10 semaines maximum, à compter de la date de signature du contrat. Cette durée inclut toutes les étapes de l'étude ci-dessus, depuis la réunion de cadrage, à l'atelier de restitution des résultats. L'entité prestataire devra respecter ce calendrier et livrer tous les livrables dans les délais impartis.

Les étapes clés du processus sont détaillées dans le calendrier indicatif, et toute modification ou ajustement du planning devra être validé en concertation avec l'équipe projet en concertation avec les acteurs et services concernés.

7. Durée et calendrier

La prestation s'étendra sur une période de 10 semaines à compter de la date de signature du contrat. Le calendrier indicatif est le suivant :

Étape	Période indicative	Responsable
Réunion de cadrage et introduction auprès des acteurs nationaux	Semaine 1	EF + DGGE + Prestataire
Revue documentaire et finalisation de l'approche méthodologique	Semaine 2	Prestataire + EF + DGGE
Validation des outils et logistique	Semaine 3	EF + DGGE + Prestataire
Collecte des données sur le terrain	Semaines 4, 5 et 6	Prestataire
Nettoyage des données et analyse préliminaire	Semaine 7	Prestataire
Rédaction et soumission du rapport final	Semaine 8	Prestataire
Atelier de restitution	Semaine 9	Prestataire & EF
Finalisation	Semaine 10	Prestataire & EF

8. Liste des livrables attendus

N°	Livrable	Description	Format / Support	Délai estimé
1	Note de cadrage	Document de cadrage de l'étude, incluant la compréhension commune des objectifs, le périmètre, les parties prenantes, les zones ciblées, ainsi que les éléments stratégiques : théorie du changement, cadre logique, et plan SERA (Suivi, Évaluation, Redevabilité, Apprentissage).	Word ou PDF validé par EF	Semaine 1
2	Rapport méthodologique validé	Stratégie détaillée de collecte des données, méthodologie mixte, techniques d'échantillonnage, protocoles éthiques, mécanismes qualité, risques anticipés et mesures d'atténuation.	Word ou PDF	Semaine 2
3	Outils de collecte testés et validés	Questionnaires, guides d'entretien, grilles d'observation, testés sur le terrain, corrigés suite aux retours du pré-test.	KoboToolbox, XLSForm, Word	Semaine 3-5
4	Base de données complète, nettoyée et documentée	Données quantitatives et qualitatives, nettoyées, structurées, avec dictionnaire de variables et documentation méthodologique.	Excel/CSV + documentation PDF/DOC	Semaine 6-7
5	Rapport d'étude de base finalisé avec recommandations	Rapport complet incluant analyses, graphiques, tableaux, cartographies, conclusions, recommandations opérationnelles pour les produits 2 et 4. Le rapport inclura en annexes le Plan SERA, la ToC et s'il y a lieu la proposition de Cadre logique réaménagé.	Word ou PDF (50-70 pages)	Semaine 8
6	Présentation PowerPoint des résultats	Résumé des résultats clés, défis et recommandations, pour dissémination interne (EF et partenaires).	PowerPoint (max. 25 slides)	Fin de semaine 9
7	Support de restitution (atelier) finalisation	Support visuel + fiche de synthèse (2 pages) pour l'atelier de restitution final.	PowerPoint + PDF (fiche de synthèse)	Semaine 10

10. Modalités de sélection

La sélection de l'entité prestataire se fera en deux phases : une présélection sur dossier, suivie d'un entretien technique avec les entités présélectionnées. Les dossiers seront évalués selon les critères suivants :

Critères	Pondération
Profil des experts (diplômes (Master 2 en Sciences économiques, Statistiques et traitement de données, Suivi-évaluation, Sciences sociales, Migration), 10 ans d'expérience pertinente pour le consultant principal et 5 ans pour les autres membres de l'équipe)	20 %
Qualité et pertinence de l'Offre technique (Compréhension des TdRs, Approche méthodologique, Qualité et pertinence des outils, Chronogramme et organisation générale du travail)	40 %
Prise en compte des thématiques transversales (Approche Genre, Approche sensible aux conflits, ...)	10 %

Offre financière (HT et TTC)	30 %
Total	100%

Les entités intéressées devront soumettre un dossier complet comprenant :

- Une lettre de soumission adressée au Directeur Pays de EF Guinée ;
- Une offre technique comprenant :
 - Une compréhension des TdRs,
 - Une approche méthodologique incluant la prise en compte des thématiques transversales (approche genre, sensible aux conflits, ...)
 - Un chronogramme détaillé
 - Les CVs des experts ou consultants membres de l'équipe avec les preuves de diplômes (Master 2), les certificats/attestations de service (expérience : 10 ans (principal) et 05 ans (autres membres de l'équipe outre que les enquêteurs dont les CVs ne sont pas attendus à ce stade mais la preuve qu'ils ont une expérience pertinente devra être fournie au moment de leur sélection et déploiement par le Cabinet/Bureau/Consultant)) et des Certificats/Attestations de bonne exécution d'études similaires (compétence : au moins deux par expert ou trois pour le Cabinet/Bureau avec la preuve que les experts y ont participé)
- Une offre financière détaillée (budget prévisionnel en HT et TTC).

11. Profil de l'entité recherchée

L'entité à recruter pour la réalisation de l'étude de base du projet AMIS devra répondre aux critères suivants :

- Être un Bureau ou un cabinet d'études ayant une expérience avérée dans la réalisation d'études de base (Baseline), d'évaluations de projets, ou d'enquêtes similaires, notamment dans le domaine de la migration, du développement local, ou de la gouvernance. Pour le Cabinet ou Bureau d'études, justifier d'une autorisation d'exercer en Guinée. - Ou Etre un consultant individuel avec une équipe d'experts et d'enquêteurs regroupant les profils recherchés ;
- Disposer d'une équipe pluridisciplinaire comprenant à minima un.e consultant.e principal.e expert.e en suivi-évaluation, en statistiques, en économie, en migration et/ou en sciences sociales (minimum 10 ans d'expérience pour le consultant principal), un.e ou deux membres de l'équipe avec un.e statisticien.ne, un spécialiste en suivi-évaluation (avec minimum 5 ans d'expérience pour les membres de l'équipe);
- Des connaissances et/ou expériences en lien avec la thématique des migrations.
- Avoir une maîtrise prouvée des outils numériques de collecte de données (KoboCollect, ODK ou équivalents) ;
- Fournir au moins deux références récentes (Attestation de Bonne exécution) de prestations similaires réalisées pour les experts ou à défaut, trois pour le Cabinet/Bureau d'études avec la preuve que les membres de l'équipe y ont pris part.